

# Évaluation de départ

## Procédure d'évaluation dynamique - en voiture – 60 minutes

Avant de vous faire signer un contrat de formation pratique, toute auto-école doit vous soumettre à une évaluation destinée à déterminer le nombre estimatif d'heures de cours de conduite dont vous aurez besoin.

Dans notre établissement cette évaluation obligatoire se déroule en situation de conduite hors et en circulation à bord d'un de nos véhicules auto-école. Les évaluations de départ effectuées en voiture sont généralement plus fiables et à privilégier dans la mesure où elles vous permettent de prendre contact avec votre futur enseignant.

Cette évaluation de départ est l'opportunité de :

- Faire le point sur votre niveau;
- Évaluer le nombre de leçons de conduite dont vous avez besoin pour obtenir le niveau requis à la présentation à l'examen du permis de conduire et donc d'avoir une idée de son coût prévisionnel. Le résultat correspond à un volume de formation, il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel. Il pourra être revu à la baisse ou à la hausse en fonction de l'implication de l'élève dans sa formation, ainsi que par la fréquence de ses leçons de conduite.
- Voir si la pédagogie de l'auto-école vous convient.

Via un formulaire papier l'enseignant va évaluer les connaissances, les compétences et l'expérience de l'élève. L'enseignant donnera son avis sur le nombre d'heures de conduite nécessaire à effectuer correspondant au profil de l'élève et à ses capacités.

Ce test est obligatoire mais ne vous engage pas à l'auto-école, il vous est toujours possible d'en changer. Si vous n'êtes pas satisfait du nombre d'heures prévisionnel de cours de conduite annoncé, vous pouvez faire appel à une autre auto-école et faire une nouvelle estimation.

### LES MODALITES PÉDAGOGIQUES

L'intérêt de cette heure est de permettre une évaluation, aussi objective que possible, ayant pour résultat de proposer une durée de formation qui corresponde aux capacités de chaque élève. Cette fiche est un guide pour le formateur qui évalue les capacités de l'élève.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en 8 rubriques :

- La première concerne : des renseignements d'ordre général sur l'élève
- La seconde, son expérience de la conduite
- La troisième, sa connaissance du véhicule
- La quatrième, ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- La cinquième, ses habiletés
- La sixième, sa compréhension et sa mémoire
- La septième, sa perception
- La huitième, son émotivité

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à 3 tranches de propositions de volumes horaires.

Ce test durera environ 45 minutes. Ce test s'appuie sur les prescriptions du Guide pour la Formation des Automobilistes (GFA).

# Détail des compétences évaluées

Domaine des : Questions/exercices	Critères évalués
<b>1. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL</b>	<p>Sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur : Identité, âge, résidence, niveau scolaire, profession, nationalité, acuité visuelle, correction de la vision, visite médicale, incompatibilités déclarées.</p> <p>Ces critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des orientations au formateur sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française ainsi qu'éventuellement de dépister des déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue par exemple.</p>
<b>2. EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE</b>	<p>Sur la base d'un questionnaire : Permis possédés, véhicules conduits, zone d'évolution à bord du véhicule, temps de pratique en conduite, contexte d'accompagnement ou pratique autonome.</p>
<b>3. CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULE</b>	<p>Capacité à répondre à un questionnaire à choix multiples à 3 propositions sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques : Direction - Boîte de vitesses - Embrayage - Freinage.</p>
<b>4. ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE</b>	<p>Sur la base d'un entretien, hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite, versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier.</p> <p>Sur la base d'un entretien, repérage de la motivation à l'apprentissage de la conduite : par choix et motivation interne versus motivation externe et nécessité.</p>
<b>5. HABILITÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES)</b>	<p><b>Hors circulation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Installation au poste de conduite sur un poste de conduite déréglé en autonomie sur invitation du formateur.</li><li>• 5 réalisations de « départ arrêté » sur terrain plat à la suite d'une démonstration commentée du formateur.</li><li>• Manipulation du volant : après explications sur le fait que le regard précède la trajectoire et l'action sur le volant, l'élève exécute un slalom non matérialisé sans utiliser les pédales.</li></ul>
<b>6. COMPRÉHENSION ET MÉMORISATION</b>	<p><b>Compréhension :</b> Nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations supplémentaires durant les exercices concernant les habiletés.</p> <p><b>Mémorisation :</b> Capacité à citer dans l'ordre les 5 opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter.</p>
<b>7. PERCEPTION</b>	<p><b>En circulation :</b></p> <p>À allure normale, en ville sur route, pendant environ 15 à 20 minutes, en doubles commandes (autonomie : volant, clignotants, rétroviseurs), l'élève devra choisir sa direction en fonction de ce que lui impose la signalisation (4 à 5 fois) et en fonction des indications données par les panneaux directionnels (4 à 5 fois).</p> <p>L'élève est invité à regarder loin devant lui et à faire attention à gauche et à droite, de tenir compte de la signalisation et des autres usagers, de mettre le clignotant si nécessaire, de dire le plus tôt possible ce qui lui semble intéressant pour la conduite.</p> <p>Compétences évaluées : sens de la trajectoire et du gabarit, capacité d'observation de l'environnement, sens de l'orientation et direction du regard.</p>
<b>8. ÉMOTIVITÉ</b>	<p>Les réactions émotives sont évaluées durant toute la durée de l'évaluation. Elles concernent les réactions générales (paroles et gestes divers) ; et les crispations gestuelles.</p>